

II°
Compagnie
du
sieur de Monts
(1603-04)

Pons (Saintonge). — En 1600, il a accompagné Pierre Chauvin au golfe et à Tadoussac. — Le 8 nov. 1603, il obtient du roi une *commission*, qui le nomme " lieutenant général au pays de la Cadie, du 40^e au 46^e, pour peupler, cultiver, faire habiter les dites terres, etc., à condition d'y planter la foi catholique. . . " — En 1604, il est promu *vice-amiral* de la flotte expéditionnaire.

3o **Compagnie** : — elle se compose de négociants de Saint-Malo, de Rouen, de La Rochelle, de Saint-Jean-de-Luz ; — le 10 fév. 1604, versement du fonds social de 90,000 livres, la moitié étant souscrite par M. de Monts. — Dès le 18 déc. 1603, *concession* du privilège exclusif du trafic, pour dix *années*, avec diminution des droits d'entrée en France ; — le 5 janv. 1604, *lettres de jussion* au Parlement de Rouen, qui a refusé l'enregistrement du monopole.

4o **Départ du Havre** : — le 7 avril 1604, *deux* vaisseaux et *deux* pataches font voile sous les ordres de François Du Pont et de Charles de la Barbotière, capitaines au long cours. — Compagnons de M. de Monts et officiers à bord : Champlain, le baron de Poutrincourt, l'abbé Nicolas Aubry, un ministre calviniste, Orville, Champdoré, Beaumont, Fougeray, La Motte-Bourioli, 120 hommes de métier. — *Deux autres* bâtiments lèvent l'ancre à Saint-Malo, plus un *baleinier* à Saint-Jean-de-Luz, en vue du trafic et de la pêche au St-Laurent.

5o **Arrivée** : — le 8 mai, en rade de *La Hève* (The Have), nom d'une baie voisine du Havre (France). — Le 12, saisie, en vertu du monopole, du vaisseau de Pierre Fritot, contrebandier havrais surnommé *Rosignol* dans le port qui a gardé ce nom — *auj. Liverpool*. — Le 13, au *Por Mouton*, " ainsi appelé, écrit Champlain, d'un mouton qui se noie et est mangé de bonne guerre ". — A Canseau, Du Pont-Gravé capture (juin) 4 bateaux de pêcheurs basques.

1o **Première reconnaissance** : — le 3 juin, exploration en barque de Champlain et de Rollet, secrétaire de M. de Monts, vers le sud : îles, cap *Fourchu* (Yarmouth), baie *Sainte Marie*, mines découvertes (?), port *Sainte-Marguerite* — *auj. Sisibou, Weymouth*. — Le 10 juin, on retourne à Mouton, d'où partent les vaisseaux : — entrée dans la baie qu'on appelle *Française*, le bassin ou *Port-Royal* — *auj. Annapolis Basin*, la baie des *Mines* — *auj. Minas Bay* (20 juin), la baie de *Chignectou* (Beaubassin) — *auj. Advocate Bay* ; — le 24 juin, à la " rivière du nord " qu'on nomme *Saint-Jean* en l'honneur du saint Précurseur.

2o **Établissement à Sainte-Croix** : — catobage jusqu'à la baie *Pasamaquoddy*, à l'embouchure de la riv. *Scoudic*, appelé désormais *Sainte-Croix*, à cause du croisement de deux ruisseaux qui s'y déversent. Choix d'une île située tout proche, nommée aussi *Sainte-Croix* (en ang. *Saint Croix* !) : — établissement du logis principal, de 3 bastions protecteurs, de dépendances, d'une maison commune aux ouvriers. — Le 31 août, départ du baron de Poutrincourt qui va quérir en France